

**ARRANGEMENT DE MADRID CONCERNANT L'ENREGISTREMENT
INTERNATIONAL DES MARQUES ET PROTOCOLE RELATIF À CET
ARRANGEMENT**

CONFIRMATION OU RETRAIT D'UN REFUS PROVISOIRE

Déclaration envoyée au Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété
Intellectuelle (OMPI) conformément à la règle 17.5) du règlement d'exécution commun à
l'Arrangement et au Protocole de Madrid

I. Office qui envoie la déclaration :



**OFFICE D'ETAT POUR LES INVENTIONS ET LES MARQUES
SECTION DE RECHERCHE ET D'EXAMEN DES MARQUES
BUCAREST, 5, rue Ion Ghica, Secteur 3, P.O.Box 52, Code 030044
Téléphone : (00401) 315.90.66, Fax : (00401) 312.38.19, <http://www.osim.ro>**

II. Numéro de l'enregistrement international :

810285

III. Nom du titulaire de l'enregistrement international :

Stockshop Handelsg.m.b.H., Krottenbachstrasse 1/10, A-1190, Vienna AUTRICHE

- IV. La notification est envoyée conformément à la règle 17.5)a)¹
 La notification est envoyée conformément à la règle 17.5)b)²

V. Après l'examen des documents concernant l'enregistrement international mentionné, effectué par
l'examineur: **ANASTASIA NICOLA**

L'Administration de Roumanie décide :

- La protection de la marque est **refusée** pour tous les produits et/ou services
 La protection de la marque est **accordée** pour **tous** les produits et/ou services
 La protection de la marque est **accordée** pour les produits et/ou services suivants³ :

☛ **Cl. 09** – Appareils d'enregistrement, de transmission et de reproduction de sons et appareils
de transmission et de reproduction d'images, haut-parleurs, amplificateurs et lecteurs de
disques compacts.

☛ **Cl. 11** – Appareils de production de vapeur et installations sanitaires.

A. Motivation de cette déclaration:

- ARGUMENTS
 CONSENTEMENT DU TITULAIRE DE LA MARQUE OPPOSEE
 LIMITATION SELON L'ACCORD DU TITULAIRE
 ON N'A PAS REPONDU DANS LE DELAI PREVU PAR L'ARTICLE 22 ALINEAT 3 DE LA
LOI 84/1998.

MOTIFS ABSOLUTS :

Loi no. 84 /1998, art. 5

MOTIFS RELATIFS – MARQUE(S) ANTERIEURE(S) :

☛ **2R 012604 / 09.09.1992** : NASH – ELMO INDUSTRIES LLC, 9 Trefoil Drive, Connecticut,
06611-1330, TRUMBULL ETATS – UNIS d'AMERIQUE

¹ Une déclaration en vertu de la règle 17.5)a) est envoyée une fois que TOUTES LES PROCÉDURES DEVANT
L'OFFICE sont achevées.

² Une déclaration en vertu de la règle 17.5)b) est une déclaration qui concerne une NOUVELLE DÉCISION ayant
une incidence sur la protection de la marque, POSTÉRIEURE à l'envoi d'une déclaration faite conformément à
la règle 17.5)a).

³ TOUTS les produits et/ou services pour lesquels la protection est accordée, Y COMPRIS ceux qui n'étaient pas concernés
par le refus provisoire, doivent être indiqués ici. Lorsque tous les produits ou services classés dans une classe donnée
sont acceptés, SEUL LE NUMÉRO de cette classe doit être indiqué.

☛ R 020834 / 19.05.1993 : NASHUA CORPORATION, 11 Trafalgar Square, Second Floor, 3063, NASHUA ETATS – UNIS d'AMERIQUE

☛ 833818 / 20.04.2004 : KRIPA INTERNATIONAL PTE LTD, 135 Cecil Street, #10-04, LKN Building, SINGAPORE 069536 SINGAPOUR

Loi no. 84 /1998, art. 6c

☐ AUTRES MOTIFS:

B. Recours contre cette déclaration pourra être présenté:

▶ Conformément a l'art. 80 de la Loi No. 84/1998 sur les marques et les indications géographiques, « les décisions de l'Office d'Etat pour les Inventions et les Marques concernant l'enregistrement des marques peuvent être contestées auprès de cet Office par le déposant de l'enregistrement de la marque ou, selon le cas, par le titulaire de la marque, dans un délai de trois mois á compter de la communication, avec le paiement de la taxe légale »;

▶ La contestation contre cette déclaration devra être faite dans le délai ci-dessus indiqué par l'intermédiaire d'un mandataire local agréé par L'Office indiqué en rubrique I. ci-dessus.

▶ Le texte de la Loi No. 84/1998 a été publié dans le Journal Officiel de Roumanie No. 161 du 23 avril 1998.

VI. Date de la déclaration :

1374 – 2006 – 2 / 15.11.2007

VII. Signature ou sceau officiel de l'office qui envoie la déclaration : Chef Service de Marques:

Stefan Cocos

(Ord.4/2005)

